

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	55 [i.e. 56] (1985)
<b>Heft:</b>	3: Trafic international de transit : une vocation nouvelle pour le Jura?
<b>Rubrik:</b>	[Impressum]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Conclusion

Tous les handicaps actuels du point frontière de Delle ne sont pas directement liés aux déficiences des infrastructures existantes. Nous voulons parler de pratiques tarifaires ou douanières résultant d'accords internationaux et qui placent Delle en position d'infériorité (trafic de containers, produits agro-alimentaires, jointure des tarifs, etc.).

Cependant, ces questions trouveront une solution dans la mesure où il y a volonté commune d'équiper et de moderniser un axe en l'occurrence l'axe transjuran.

L'accession du Jura au rang de canton suisse repose inévitablement la question de la qualité de sa desserte et des investissements à consentir. Or, il faut relever le fait que, fort opportunément, les nouvelles infrastructures ferroviaires

indispensables au décloisonnement du Jura s'intègrent dans la perspective même des échanges Nord-Sud. Elles seront à même de renforcer :

- d'une part le poids d'une région n'ayant pas bénéficié, faute de pouvoir politique, d'investissements comparables à ceux d'autres cantons ;
- d'autre part, l'écoulement du trafic Nord-Sud par un itinéraire qui redonnerait du même coup à la région de Belfort son rôle de carrefour ferroviaire.

Il serait souhaitable que cette conjonction d'intérêts facilite à court terme la réalisation de ce projet limité et concret.

A l'heure où les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel bénéficient du TGV, il est indispensable de rapprocher concrètement le canton du Jura du Territoire de Belfort, et par là de Paris.

*A. B.*

### Association pour la défense des intérêts jurassiens

Président :  
Roland Schaller, avocat,  
2740 Moutier

Secrétaire général  
et rédacteur responsable :  
Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

### Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Abonnement annuel : Fr. 35.—

Prix du numéro : Fr. 5.—

Caisse : c.c.p. 25-2086